

jusqu'à présent

conseillère de fondation
CP 1 & CP 2

● Le 2^e pilier est l'un des trois piliers du système social suisse. Il contribue de manière essentielle à la sécurité financière des personnes salariées actives et des personnes à la retraite et doit s'adapter constamment aux défis fondamentaux de nature démographique et économique.

Les membres de notre personnel ont raison d'exiger une rente garantie et planifiable à la retraite. À l'âge de la retraite, le montant indiqué sur le certificat d'assurance devrait être effectivement disponible. Pour y parvenir, notre stratégie de placement doit rester équilibrée, responsable, durable et doit respecter des principes d'action éthiques.



Andrea Fedriga-Haegeli

Head Visitor Services | REFS CH | Operations |
Co-Chairs NAV | Member of the Employee
Representative Council | Member NEF

L'approche responsable et durable en matière d'utilisation des moyens financiers correspond depuis toujours à mes principes personnels. Cette approche s'est heureusement déjà établie dans notre société actuelle.

Aujourd'hui, la Caisse de pensions Novartis est bien positionnée. Pour qu'elle reste performante à l'avenir, il faut des personnes intéressées, motivées et critiques pour représenter les personnes employées au sein du conseil de fondation.

Depuis 2016, je suis membre du conseil de fondation des Caisses de pensions Novartis CP 1 & CP 2. C'est avec motivation et beaucoup d'intérêt que je me propose pour un troisième mandat.